



Direction de la Voirie et des Déplacements

2019 DVD 46 Subventions (279.000 euros) et conventions avec neuf associations pour leurs actions en faveur du vélo.

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSE DES MOTIFS

Mes chers collègues,

Les actions des associations parisiennes œuvrant pour le vélo, de plus en plus nombreuses et dynamiques, participent pleinement aux objectifs de la politique municipale en la matière, en favorisant le développement d'une culture vélo pour tous les parisiens. En effet, le Plan Vélo de la Ville de Paris prévoit notamment le développement des services aux cyclistes, essentiels pour encourager la pratique.

Ces initiatives rencontrent un véritable succès ; les demandes des usagers sont nombreuses et les associations s'investissent de plus en plus pour créer de nouveaux ateliers sur tout le territoire parisien. La Ville de Paris appuie et encourage ces dernières en leur apportant son soutien financier.

Les ateliers de réparation permettent d'apprendre à entretenir son matériel tout en s'inscrivant dans des démarches de retraitement des déchets, d'économie circulaire (réutilisation des vélos épaves) et de réinsertion.

Les vélo-écoles ont pour objectif d'accompagner toute personne en âge de pédaler vers une pratique vigilante et responsable de la bicyclette. De l'apprentissage à la remise en selle, la vélo école permet de promouvoir l'usage du vélo par la maîtrise de la pratique auprès de publics n'ayant pas ou peu eu l'occasion de se familiariser avec ce moyen de transport particulièrement adapté au milieu urbain.

Dans ce cadre, il vous est proposé de financer en 2019 9 associations pour un montant global de 279 000 euros.

1) **AICV – Animation Insertion et Culture Vélo**

Installée dans le 19^e arrondissement, AICV œuvre depuis 1995 au développement de la pratique du vélo, en organisant de nombreuses activités, tout au long de l'année, pour différents publics.

En 2019, à travers son projet « Mobilité autour du vélo sur le territoire », l'association souhaite :

- accompagner des structures sociales dans leur projet d'apprentissage à destination de leur public
- proposer 4 sessions de stage d'apprentissage et de perfectionnement à destination du public adulte. Ces stages, à un tarif volontairement accessible, sont très appréciés et demandés par un public motivé pour acquérir rapidement les fondamentaux du vélo ou de la circulation en ville.
- Accompagner les écoles du 19^e arrondissement dans leur projet de mobilité à destination des

élèves.

- Poursuivre les stages enfants sur leur site à la Villette, en alternance avec le site de la Maison du Vélo à Bastille.
- Poursuivre les actions en direction des personnes en situation de handicap, en proposant du matériel et des activités vélo adapté pour assurer un accès à la mobilité et aux loisirs, et mettre en place des activités d'été, dans le cadre du projet Vélo pour tous.

Pour mener à bien ses projets, AICV souhaite acquérir des vélos et des équipements lui permettant de mener à bien ses ateliers d'autoréparation entre autres.

Montant de la subvention proposée : 18 000 € en fonctionnement et 6 000 € en investissement

2) **MDB – Mieux se Déplacer à Bicyclette**

Mieux se Déplacer à Bicyclette (MDB) est une des ~~associations pionnières de défense du vélo~~, comptant plus de 1400 adhérents à Paris et dans tous les départements franciliens.

Elle sollicite une subvention de fonctionnement pour mener à bien les projets suivants en 2019 :

- Accueil des cyclistes à la Maison du vélo (4^e) quatre jours par semaine et 45 semaines par an
- Animation de soirées projection sur le thème du voyages à vélo
- Animation de soirées débats sur les mobilités actives
- Animation de matinées formation sur le thème du stationnement vélo, la sécurité routière et les aménagements de voirie
- Marquage Bicycode des vélos et conseils pour lutter contre le vol
- Organisation de balades hebdomadaires et conseils sur les itinéraires à vélo ou train-vélo
- Sensibilisation aux dangers de la circulation en partenariat avec de la Ville de Paris et la Préfecture de Police (l'angle mort des véhicules lourds, les ouvertures de portières)
- Ateliers de prévention à la sécurité routière- Animation de formation sur le thème du stationnement vélo, la sécurité routière et les aménagements de voirie

Montant de la subvention proposée : 31 000 € en fonctionnement

3) **DAVS – Développement Animation Vélo Solidaire**

Située dans le 14^{ème} et 13^{ème} arrondissement de Paris, l'association DAVS - Développement Animation Vélo Solidaire - anime depuis juillet 2016 la Vélo-école Paris Sud. Elle met en place tout au long de l'année un ensemble d'actions visant à favoriser l'accès à la pratique du vélo au plus grand nombre : cours de vélo pour adultes, stages de vélos enfants, interventions en milieu scolaire et en entreprises. Cette association participe ainsi au développement d'une culture vélo accessible à tous les parisiens et au développement des projets pédagogiques autour du vélo auprès de personnes en difficulté

L'association souhaite en 2019 poursuivre ses activités de vélo-école :

- Mise en place du premier centre d'apprentissage du Vélo électrique sur Paris proposant ainsi un pôle d'initiation au vélo électrique à des personnes découvrant cette nouvelle pratique.
- Apprentissage du vélo en direction des écoles en réseaux d'éducation prioritaire permettant d'initier les élèves dès le plus jeune âge.

Montant de la subvention proposée : 15 000 € en fonctionnement et 5 000 € en investissement

4) **Retour Vert de Futur**

L'association Retour Vert le Futur, basée dans le 19^e arrondissement, a pour objet le développement de l'usage du vélo (apprentissage et autonomie) surtout dans le Nord-Est parisien. Ses actions poursuivent également trois objectifs : le renforcement du lien social, la préservation de l'environnement, l'amélioration du cadre et de la qualité de vie.

L'association souhaite poursuivre ses projets en 2019 en développant des ateliers participatifs de réparation et de sensibilisation à l'usage du vélo dans les 18^e et 19^e arrondissements et en organisant des sessions pédagogiques interquartiers "Monter son vélo". Ce programme est réparti tout au long de l'année chez les acteurs sociaux de différents quartiers ou au pied d'immeubles avec les habitants (30 ateliers prévus au cours de cette année). Ces ateliers d'une durée de trois heures sont ouverts à tous avec une attention particulière pour les publics les plus fragiles.

Montant de la subvention proposée : 10 000 € en fonctionnement

5) **La Petite Rockette**

L'association La Petite Rockette, implantée dans le 11^e arrondissement, a pour objectifs de développer l'apprentissage du vélo pour les personnes qui n'ont jamais fait de vélo et de promouvoir la remise en selle chez les autres afin de favoriser leurs déplacements au quotidien. Depuis 2017, l'association y a ouvert un local dédié à la mécanique vélo. Elle s'occupe également de la collecte de vélos usagés et de leur démantèlement (réutilisation de pièces pour des réparations). Des ateliers « hors les murs » sont également organisés, à destination des habitants du quartier. Ces animations sont composées d'ateliers de co-réparation de vélos et de « récup créative » à partir de déchets issus des cycles visant à faciliter la transmission des savoirs par un accompagnement qualifié.

Pour mener à bien ses actions, l'association sollicite une subvention d'équipement pour l'acquisition de matériel et la réalisation de travaux assurant le bon fonctionnement des ateliers (achat de vélo-cargos et de matériel informatique, aménagements divers).

Montant de la subvention proposée : 12 000 € en fonctionnement et 25 000 en investissement

6) **La Cyclofficine**

Créée en 2010, l'association Les Cyclofficines Ile-de-France œuvre à promouvoir activement la pratique du vélo en ville, à travers la sensibilisation des citoyens à l'usage du vélo au quotidien, en les accompagnant par une formation continue à l'entretien et au réemploi de leurs cycles. Trois associations ont été créées simultanément en 2010 pour développer ces ateliers dans des quartiers défavorisés à Pantin, Ivry-Sur-Seine et à Paris (Est).

La Cyclofficine de Paris, installée dans le quartier Saint-Blaise (20^e), promeut la pratique d'une mobilité douce, saine, écologique et en sécurité par l'auto-réparation de cycles.

À travers ses deux projets « LIEN SOCIAL - CycloTour portes du 20^e » et « Investissement dans des kits d'outillage dédiés à la réparation de cycles », l'association souhaite développer ses activités en 2019 sur une durée de 6 mois et sur 5 zones des Portes du 20^eme (Saint Blaise, Fougères, Le Vau, PythonDuvernois, Porte de Montreuil). Elle prévoit de mener des ateliers au collège Pierre Mendès-France pour permettre aux collégiens et en particulier aux collégiennes, de monter un vélo.

Elle souhaite équiper de kits d'outillage les deux ateliers de La Cyclofficine de Paris situés dans le 20^e facilitant ainsi l'acquisition, l'entretien et le recyclage des bicyclettes.

Montant de la subvention proposée : 10 000 € en fonctionnement et 10 000€ en investissement

7) **RéPAR**

Récemment créée, l'association RéPAR est le réseau parisien des ateliers de réparation vélo participatifs et solidaires. Elle souhaite valoriser l'ensemble de ces ateliers à Paris et favoriser l'échange d'expériences et le partage des connaissances.

En 2019, RéPAR souhaite développer plusieurs projets pour lancer ses activités : « Investissement dans des outils partagés » ; « Organisation d'un événement majeur RéPAR » ; « Outils de communication ». L'association va animer un événement combinant bourses aux vélos, ateliers d'autoréparation, services et animations provisoirement intitulé « La Fête du cambouis ».

Elle prévoit de se doter de systèmes de marquage antivol pour vélos et d'outils de mobilités (vélo-cargo, remorque). Elle souhaite également développer des outils de communication pour promouvoir ses actions et aider à la multiplication des ateliers vélo à Paris.

Montant de la subvention proposée : 10 000€ en fonctionnement et 50 000 € en investissement

8) **Solicycle – Études et Chantier**

Depuis 2001, l'association Études et Chantiers Ile-de-France développe un modèle innovant de chantier d'insertion, les ateliers vélo Solicycle alliant en leur sein le développement social et durable pour recycler des vélos destinés au rebut qui sont ensuite valorisés sous forme de pièces détachées. Depuis 2016, Solicycle anime des ateliers à Paris, fixes ou mobiles, sur les Rives de Seine, à la Porte de Vanves (14^e), plus récemment à la caserne Exelmans (16^e) et prochainement dans le 18^e.

Dans une démarche centrée sur le partage de savoir-faire, les ateliers vélo SoliCycle proposent des temps d'auto-réparation. Les usagers sont accueillis et conseillés dans l'entretien de leur vélo.

Solicycle développe également des activités de vélo-école avec pour objectif d'accompagner toutes personnes en âge de pédaler vers une pratique vigilante et responsable de la bicyclette

En 2019, Solicycle souhaite créer un atelier vélo dans le 18^e arrondissement. Ce lieu proposera une offre globale d'objets et produits issus du réemploi.

Pour aménager ce nouvel espace, l'association sollicite une subvention d'équipement.

Montant de la subvention proposée : 14 000€ en fonctionnement et 10 000 € en investissement

9) **3S – Séjour Sportif Solidaire**

L'association 3S a pour but de contribuer à la réduction des déchets, au développement du sport « zéro déchet » et à la sensibilisation de la population à un autre mode de consommation moins néfaste pour l'environnement : emploi de matériels et équipements sportifs (vélos, trottinettes, rollers...). Depuis avril 2018, l'association gère un lieu de récupération de matériel sportif et une boutique atelier dans le 17^e arrondissement, la Recyclerie Sportive.

En 2019, l'association souhaite développer des animations tournées vers le vélo pour rendre accessible son apprentissage, promouvoir la mobilité active et apprendre à rouler en ville en toute sécurité.

En plus des ateliers de co-réparations, l'association souhaite développer des sessions de vélo école, certains réservées aux femmes, d'autres pour des personnes ayant un niveau intermédiaire et voulant se remettre en selle. Les cours sont prévus dans le 17^e et le 18^e.

L'association souhaite également développer ses services à vélo et réaliser ses collectes dans Paris en vélos cargos ou autres cycles adaptés pour déplacer des charges lourdes et volumineuses.

Pour l'acquisition de ce matériel, elle sollicite une subvention d'équipement.

Montant de la subvention proposée : 3 000€ en fonctionnement et 50 000 € en investissement

Je vous demande de m'autoriser à signer avec les associations correspondantes les conventions leur attribuant des subventions de fonctionnement et d'équipement

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de Paris